



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr

<http://www.snui.fr>

Réf. BB07

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM, J'Y SNUI, J'Y RESTE

Bulletin de liaison du Comité

N° 2

MAI-JUIN 2007

EDITO

Election Présidentielle et suites ...

19 millions de voix pour Nicolas Sarkozy, 17 millions de voix pour Ségolène Royale, ces chiffres soulignent le niveau élevé de participation et apportent une légitimité au nouveau Président de la République qu'une majorité de Français a choisi après une campagne électorale assez longue et qui a globalement intéressé les Français. Si cette campagne a intéressé le corps électoral, elle a également soulevé un certain nombre de questions.

Tout d'abord sur le grand nombre et l'influence des sondages qui ramenant toujours à la question non tranchée de savoir qui de l'oeuf ou de la poule a commencé. Ensuite sur le rôle des médias quand l'on sait qu'environ 80% de la presse écrite, des radios, des télévisions, appartiennent à trois hommes: Mrs Bouygues, Lagardère et Dassault. Puis sur l'utilisation du nouveau mode de communication que constitue internet et qui, semble-t-il, a été exploité par tous les candidats et leurs militants et n'a pas eu le même poids que lors du débat sur le traité constitutionnel européen. Enfin l'absence presque totale du syndicalisme-non pas dans un choix partisan et politicien- mais dans les débats sur le temps de travail, sur le pouvoir d'achat, sur la protection sociale, sur les retraites. Et encore le "courage" et l'extraordinaire capacité de certains de retourner leur veste pour courir au secours de la victoire!!!

Le programme du nouveau Président de la République a été longuement exprimé et la ligne politique clairement précisée. M Fillon le nouveau premier Ministre, a d'ailleurs reprécisé dès le lendemain de l'élection, que cette victoire confortait l'absolue nécessité de mener la rupture, de faire des réformes pour conduire le changement. Le nouveau gouvernement qui vient d'être constitué devra gagner les élections législatives pour s'assurer une majorité parlementaire pour conduire cette politique de rupture. A propos de ce gouvernement, il semble qu'il y ait abus de langage quand il est affirmé qu'il s'agit d'ouverture et en particulier à gauche parce que des individus ont accepté, à titre personnel, des postes ministériels. Une véritable ouverture à gauche ne peut exister que par la mise en oeuvre d'une politique basée sur une approche différente et de gauche de la société.

Ce n'est pas parce que l'on est à la retraite que les problèmes s'arrêtent et dans le cadre du programme du nouveau Président

- si la mise en oeuvre du slogan "travailler plus pour gagner plus" ne nous concerne pas directement, si le bouclier fiscal à 50% ne va pas nous toucher non plus, car si c'est présenté comme étant un refus de trop taxer le travail en fait cela ne profitera qu'à ceux dont l'argent travaille,

- par contre la mise en oeuvre annoncée d'une politique de réduction des déficits liée à celle de l'individualisation, en rupture avec l'organisation de solidarités collectives, pour la prise en compte de tout ce qui concerne la santé, les retraites, doit être de notre part l'objet d'une très grande vigilance.

Tout au long de cette campagne électorale le débat sur la réduction du déficit budgétaire et sur les économies à réaliser ont amené très régulièrement M Sarkozy à citer, comme exemple, le ministère des Finances en général et la DGI en particulier pour supprimer des emplois allant jusqu'à préconiser une fusion DGI-CP pour y arriver.

Depuis plusieurs années la DGI a connu de nombreuses suppressions d'emplois et ce n'est pas en ne donnant pas les moyens à notre administration de remplir ses missions que les rentrées budgétaires seront correctement et équitablement assurées. Ceci est aussi particulièrement contradictoire avec la nécessité de lutter contre la fraude fiscale évaluée de manière officielle à un montant égal au déficit budgétaire.

M. Woerth le nouveau Ministre du Budget qui est un proche de M. Juppé, un fidèle de Chirac, ancien Secrétaire d'état à la réforme de l'état dans le gouvernement Raffarin, député de l'Oise, Trésorier de l'UMP sous la présidence de M. Sarkozy, Maire de Chantilly, a promis qu'il serait le ministre des économies. Il aura en particulier la haute main sur la fonction publique, sur les redéploiements et les non-remplacements des fonctionnaires partant à la retraite et l'on sait là aussi et d'expérience, qu'au nom de l'exemplarité la DGI est trop souvent en première ligne pour subir des mauvais coups.

Quel que soit le Gouvernement en place, le SNUI a toujours su démontrer son indépendance. Se voulant être un syndicat majoritaire et d'adhérents regroupés dans leur diversité, c'est en pratiquant un syndicalisme qui par ses analyses, ses critiques ses propositions qu'il élabore seul, que le SNUI fait vivre cette indépendance et cette ligne de conduite ne changera pas.

Congrès du SNUI du 12 au 14 juin prochain

Comme vous le savez ce 26ème congrès se tiendra à Villefranche-sur-Saône. Comme tous les congrès il va être un moment important dans la vie démocratique du SNUI. Celui-ci sera marqué par un changement de Secrétaire Général avec la candidature comme tête de liste de Laurent Gathier. Agé de 36 ans il sera le premier secrétaire général de l'histoire du SNUI ayant le grade de contrôleur.

Il sera également marqué par la période pendant laquelle il va se dérouler. Se tenant pendant les élections législatives et après l'élection présidentielle et le programme et les projets affichés par le nouveau Président de la République concernant en particulier l'avenir de la DGI, les débats de ce congrès devraient être animés tant sur le rôle et le type de syndicalisme que l'on doit faire vivre aujourd'hui que sur l'évolution du périmètre des missions, des structures de la DGI.

Devant les incertitudes et les risques qui planent il faudra que les congressistes fassent preuve de toutes leurs capacités d'analyse, de critique, de proposition pour que le SNUI, à partir de sa vision d'un service public fiscal et foncier de qualité au service de la justice fiscale, de la lutte contre la fraude, au service du public, soit en mesure d'avoir les réponses face aux différents cas de figure qui peuvent se présenter. Il lui faut donc comme aux échecs avoir un coup d'avance pour ne pas apparaître comme être uniquement un syndicat du refus perpétuel et systématique.

Pétition pour la sauvegarde de notre mutuelle

Signez et faites signer la pétition initiée de façon unitaire par l'ensemble des mutuelles dont la MAI et toutes les Fédérations Syndicales dont la FDSU dont est membre le SNUI, de l'ex-minéfi.

Cette pétition a pour objet essentiel d'exiger la sauvegarde et le développement de notre système de Protection Sociale Complémentaire que jusqu'à présent, de générations en générations nous avons su construire sur de profondes valeurs de solidarité.

Aujourd'hui, c'est le rejet de toute marchandisation de notre protection complémentaire qui ne doit absolument pas être livrée à des opérateurs privés (compagnies d'assurances). Au moment où le nouveau gouvernement déclare ne pas vouloir taxer les patrimoines fait de richesses accumulées et pas seulement par le travail, il est scandaleux que par idéologie on veuille brader notre protection sociale qui est notre héritage bâti avec le seul fruit de notre travail.

Site informatique du comité de liaison :

Pour le consulter ou pour nous écrire, il faut aller sur le site général du SNUI www.snui.fr puis cliquer sur: panneau syndical puis sur sites locaux et là vous trouverez le site du comité de liaison. Par ailleurs si vous souhaitez nous envoyer directement un message vous pouvez le faire à l'adresse suivante: clr@snui.fr

VOTRE ADRESSE INTERNET NOUS INTERESSE : RAPPEL

Tout d'abord merci aux plus de cent adhérents qui nous ont déjà envoyé leur adresse internet pour nous permettre de réaliser des économies en leur envoyant directement, en dématérialisé ce bulletin.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait vous pouvez nous l'envoyer :

- soit par courrier postal au siège à l'adresse ainsi libellée : SNUI-Comité de liaison des retraités, 80-82 Rue de Montreuil 75011 Paris,

NOM : PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

.....

.....

ADRESSE INTERNET :

- soit par internet à clr@snui.fr en mettant les mêmes renseignements.

Merci

Renforcer le fonctionnement du comité de liaison des retraités

Au niveau national, chaque mardi, au siège du SNUI, des camarades de la région parisienne se réunissent pour assurer tout le travail matériel que demande la gestion des 1600 Adhérents du Comité de liaison. Appel des cotisations et relances, envois des cartes d'adhérents et des attestations pour déduction fiscale, tenue de la comptabilité, suivi des informations et des bordereaux qui remontent des sections du SNUI, mise à jour du fichier pour permettre l'envoi de l'Unité et de ce Bulletin et d'autres infos, transmission de tous les changements pour la prise en charge dans le fichier de la FGR-FP ce qui permet l'envoi du "Courrier des Retraités" et donne l'information aux sections départementales de la FGR-FP. Il faut également assurer les réponses aux questions posées par les adhérents soit par écrit, soit par Internet.

Actuellement l'équipe du mardi est composée de :

CLAIRET Monique, NOUI Mitou, PERETTI Clo, ALBERTINI François, BAUME René, DUMY Jean-Pierre et SELVES Jacques.

Il serait bon que des camarades de la région parisienne viennent rejoindre cette équipe pour améliorer encore les services rendus et pour se mettre en capacité de répondre aux nouveaux besoins qui vont naître rapidement avec les arrivées importantes des nouveaux retraités.

Pour se porter volontaire il suffit de téléphoner, le mardi matin, au siège du SNUI au 01-44-64-64-44 pour connaître toutes les modalités pratiques pour votre participation ou en nous renvoyant le coupon ci dessous. Merci.

Au niveau local dès le numéro 1 de ce bulletin nous lançons l'idée de mettre en place un réseau de correspondants locaux pour créer plus de liens entre les adhérents en leur permettant de se rencontrer au moins une fois l'an. La mission exclusive de ces correspondants locaux serait donc d'organiser un repas avec ou sans une petite réunion préalable (l'imagination de chacun étant au pouvoir !!). Ceci peut-être à géométrie variable, soit au niveau du département ou de la région et ce en fonction du nombre d'adhérents et/ou en fonction de l'importance de la région.

Nous profitons donc du numéro 2 de ce bulletin pour relancer notre appel de candidature--à ce jour nous avons reçu quelques candidatures--Pour se porter volontaire vous pouvez soit téléphoner le mardi matin au siège du SNUI au 01-44-64-64-44 ou nous renvoyer le coupon ci dessous. Merci.

Précisez votre choix en rayant l'intitulé ne correspondant pas à la candidature que vous présentez

TRAVAIL au niveau national
(Uniquement pour les adhérents
de la région parisienne.)

CORRESPONDANT au niveau local

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Adresses postales et Internet (si vous avez) :

La FGR-FP, c'est quoi ?

En 1981, à partir d'une association des retraités des contributions directes et du cadastre qui était affiliée à la FGR, François Albertini et Robert Darridol ont créé le comité de liaison des retraités (dont Robert Darridol a été président jusqu'en 2000) et cette démarche a été approuvée par le SNUI dans son congrès de Rodez, en 1982, qui a décidé d'adhérer à la FGR, structure représentative des intérêts des retraités de la fonction publique.

Créée en 1936, La FGR regroupe, dans les 3 fonctions publiques(d'Etat,Hospitalière,Territoriale), principalement des syndicats de tous les métiers de l'éducation nationale (enseignants et administratifs), mais également des syndicats d'autres ministères,agriculture,intérieur,finances ainsi que des associations d'ingénieurs,d'assistants du service social,et enfin des adhérents directs qui sont rattachés aux structures locales.

Le nombre total des adhérents est de 65 000 (48 000 qui dépendent de structures syndicales et le reste en adhésion géographique directe).

De plus la FGR est membre d'un pôle des retraités constitué sous forme associative et qui regroupe des structures représentatives des intérêts des retraités de la poste et de France-télécom, des officiers marinières,des personnels de la gendarmerie, de la police ce qui représente en tout 260 000 adhérents.

FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE :

Au niveau du fonctionnement, la FGR tient un congrès tous les 2 ans, entre les congrès 3 commissions exécutives nationales par an sont réunies. Cette C.E.N. est composée de 16 délégués nationaux élus par le congrès, 22 délégués régionaux, 3 ou 4 délégués des syndicats les plus importants (SNUIPP, SNES, SE).

Par ailleurs, à l'issue du congrès, 3 commissions sont formées pour travailler sur les problèmes relevant:

- a) de la fonction publique
- b) de la protection sociale
- c) de la fiscalité (commission créée à la demande du SNUI).

Elles se réunissent au moins 2 fois par an.

Au niveau local il existe des commissions régionales qui se réunissent au moins 2 fois par an et au niveau départemental outre l'AG annuelle à laquelle vous êtes convié, les commissions exécutives départementales se réunissent 3 à 4 fois par an.

REPRESENTATIVITE INSTITUTIONNELLE :

La FGR dispose de 2 sièges au Comité National des Retraités et personnes âgées (CNRPA) et ce donc au niveau national. Ce comité est saisi de tous les problèmes se rapportant aux retraités.

Des représentants de la FGR-FP siègent au conseil d'orientation des retraites dans le groupe de travail prospectives des retraites et inégalités, ainsi qu'au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés et au conseil supérieur du travail social.

Au niveau départemental, la FGR a des sièges dans les comités départementaux, les CODERPA. Ces organismes placés sous la présidence du Conseil Général ont un rôle important en particulier pour les maisons de retraite, pour tout ce qui concerne l'hébergement. Ces comités départementaux ont des activités plus ou moins importantes et ce en fonction de la volonté des Présidents des Conseils Généraux.

Dans le cadre des élections législatives la FGR-FP a envoyé une lettre ouverte aux candidats à la Présidentielle pour les interpeller en particulier sur le niveau des pensions et réclamer également des pensions qui permettent à tous de vivre dignement.

PARTICIPATION SNUI A LA VIE DE LA FGR-FP :

De 1983 à 1998 c'est Robert Darridol qui représentait le SNUI en qualité de membre élu de la Commission Nationale Exécutive de la FGR et actuellement et depuis 1998 c'est notre camarade de Bretagne Raymond Bodiguel qui nous représente lui aussi comme membre élu par le congrès dans cette CEN-FGR. C'est grâce à eux que nous avons pu écrire ce petit article et nous les en remercions.

Au niveau local un certain nombre de camarades du SNUI sont membres des Commissions Exécutives Départementales. A ce propos nous sommes intéressés pour connaître le nombre exact d'adhérents SNUI ayant une activité au sein de la FGR au niveau local. Merci de nous faire remonter l'information en nous écrivant et en précisant la nature de vos activités (y compris pour nous dire même tout simplement si vous assistez à l'AG départementale de la FGR et si oui vos commentaires).

Le bureau du comité de liaison vous invite à participer à la vie locale et aux actions menées par la FGR-FP.

Pour ceux qui ont internet il faut signaler le site de la FGR-FP que vous pouvez consulter et qui complétera les infos données dans cet article. Vous trouverez ce site à www-fgrfp.org